

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
Mme Elodie AGOSTINHO		X		Représentée par M. Didier CAYLA
Mme Marguerite ALAZET		X		Représenté par M. André RAYNAUD
Mme Danielle ALEXANDRE	X			
M. Bruno BERRAH	X			
M. Thierry BEUSELINCK	X			
Mme Danièle BOSCH-LAURENS			X	
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
M. Didier CAYLA	X			
Mme Charlette CHASTAN	X			
Mme Odile CORBIERE	X			Désignée secrétaire de séance
Mme Marcelle COUDERC	X			
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
M. Thierry DAURAT			X	
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Bernard FABRE	X			
M. Frédéric FABRE		X		Représenté par M. Pascal LOUBET
M. Cédric GARCIA		X		Représentée par Mme Martine SIGNOUREL
M. Jean-François GUIBBERT	X			
M. Michel LEFROU		X		Représenté par M. Alain CASTAN
Mme Cathy LIMORTE			X	
M. Pascal LOUBET	X			
M. Bernard MARTIN			X	
Mme Brigitte MARTINEZ		X		Représentée par M. Christian SEGUY
M. Jean-Pierre PEREZ			X	
M. Serge PESCE	X			
M. André RAYNAUD	X			
Mme Yannick RODIERE			X	
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
M. Martine SIGNOUREL	X			
M. Marc SINGLA	X			
Mme Brigitte SOULET		X		Représentée par M. Michel SANCHEZ
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	24	7	6	

P = présent(e), R = représenté(e), A = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président accueille les élus. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

II. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Madame Odile CORBIERE (Colombiers) est nommée pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

III. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DELEGATIONS

Sans objet.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. DELIBERATIONS

28	Office de tourisme La Domitienne - Comité de direction - Mise à jour des membres représentant la Communauté de communes	19.028.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	6	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la composition du Comité de direction de l'Office de tourisme La Domitienne, tenant compte de la désignation de monsieur Didier CAYLA en lieu et place de madame Nathalie LAURENT, en qualité de membre suppléant, conformément au tableau ci-après :

Membres titulaires	Membres suppléants
Robert SENAL (Cazouls les Béziers)	Charlette CHASTAN (Cazouls les Béziers)
Alain CARALP (Colombiers)	Bernard FABRE (Colombiers)
Jean-François GUIBBERT (Lespignan)	Thierry BEUSELINCK (Lespignan)
Michel SANCHEZ (Maraussan)	Serge PESCE (Maraussan)
Cédric GARCIA (Maureilhan)	Christian SEGUY (Maureilhan)
Alain CASTAN (Montady)	Didier CAYLA (Montady)
Danièle BOSCH-LAURENS (Nissan lez Ensérune)	Pierre CROS (Nissan lez Ensérune)
Jean Pierre PEREZ (Vendres)	Cathy LIMORTE (Vendres)

29	Budget principal – Compte de gestion 2018 – Approbation et vote	19.029.1
-----------	--	-----------------

Arrivée de monsieur Thierry DAURAT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du « Budget Principal » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	9 657 165.01	10 158 959.54	501 794.53
Section d'investissement	2 828 087.43	2 095 260.94	-732 826.49
Total du budget	12 485 252.44	12 254 220.48	-213 031.96

30	Budget principal – Compte administratif 2018 – Approbation et vote	19.030.1
-----------	---	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du « Budget Principal », lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à **501 794.53€**.

Le résultat reporté du N-1 s'établit à **515 739.34€**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 1 017 533.87€.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à **-732 826.49€**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à **2 439 743.19€**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à 1 706 916.70€.

Le résultat des restes à réaliser **2018 s'établit à -711 088.33€.**

31	Budget principal – Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.031.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget principal en 2019, comme suit :

1 706 916.70 € en solde d'exécution positif reporté R001.

1 017 533.87 € de l'excédent de fonctionnement capitalisés au 1068.

32	Fiscalité directe locale des ménages – Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Vote des taux 2019	19.032.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil fixe les taux suivants de la fiscalité des ménages pour 2019, sans augmentation par rapport à 2018 :

- taxe d'habitation : 10,78 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,29 % ;
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,90 %.

33	Fiscalité directe locale des entreprises – Cotisation foncière des entreprises et coefficient multiplicateur de la taxe sur les surfaces commerciales – Vote des taux 2019	19.033.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil fixe :

- le taux de la cotisation foncière des entreprises pour 2019, sans augmentation par rapport à 2018, à 30,18 %.
- le coefficient multiplicateur à appliquer en 2019 au montant de la taxe sur les surfaces commerciales à 1,20.

34	Budget principal – Vote du budget primitif 2019	19.034.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du « Budget Principal » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	10 488 725.26	10 488 725.26
Section d'investissement	5 472 333,80	5 472 333,80
Total du budget	15 961 059,06	15 961 059,06

35	Attribution de subventions aux organismes au titre de l'année 2019	19.035.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve, au titre de l'année 2019, l'attribution de subventions à diverses structures externes afin d'accompagner leurs actions sur le territoire.

36	Budget annexe Gestion des déchets ménagers et assimilés – Compte de gestion 2018 – Approbation et vote	19.036.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	4 885 497,65	5 140 821.80	255 324.15
Section d'investissement	1 267 137.33	1 479 359.76	212 222.43
Total du budget	6 152 634.98	6 620 181.56	467 546.58

37	Budget annexe Gestion des déchets ménagers et assimilés - Compte administratif 2018 - Approbation et vote	19.037.1
-----------	--	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section de fonctionnement,

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **255 324.15 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **369 477.83 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 624 801.98 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **212 222.43 €**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à hauteur de **238 454.82 €**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à 450 677.25 €.

Le résultat des restes à réaliser 2018 est de **-244 420.21€**.

38	Budget annexe Gestion des déchets ménagers et assimilés - Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.038.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés », en 2018, comme suit :

450 677.25 € en report d'investissement au R001.

624 801.98 € en report de fonctionnement au R002.

39	Budget annexe Gestion des déchets ménagers et assimilés - Vote du budget primitif 2019	19.039.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	5 362 531,98	5 362 531,98
Section d'investissement	1 776 438,15	1 776 438,15
Total du budget	7 138 970,13	7 138 970,13

40	Budget annexe Assainissement des eaux usées - Compte de gestion 2018 - Approbation et vote	19.040.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	26
Présents :	25	Pour :	26
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe « Assainissement des eaux usées » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	660 893.07	809 283.58	148 390.51
Section d'investissement	1 103 855.50	1 303 081.17	199 225.67
Total du budget	1 764 748.57	2 112 364.75	347 616.18

41	Budget annexe Assainissement des eaux usées - Compte administratif 2018 - Approbation et vote	19.041.1
-----------	--	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe « Assainissement des eaux usées » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **148 390.51 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **0 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 148 390.51 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **199 225.67 €**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à hauteur de **0 €**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à 199 225.67 €.

Le résultat des restes à réaliser 2018 est de **-560 041.83 €**.

42	Budget annexe Assainissement des eaux usées - Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.042.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	26
Présents :	25	Pour :	26
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe « Assainissement des eaux usées », en 2018, comme suit :

199 225.67 € en report d'investissement au R001.

30 000.00 € en report d'exploitation au R002.

118 390.51 € en excédent d'exploitation capitalisé au 1068.

43	Budget annexe Assainissement des eaux usées – Vote du budget primitif 2019	19.043.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	26
Présents :	25	Pour :	26
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe « Assainissement des eaux usées » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	1 242 255,24	1 242 255,24
Section d'investissement	2 946 213,23	2 946 213,23
Total du budget	4 188 468,47	4 188 468,47

44	Budget annexe Eau – Compte de gestion 2018 – Approbation et vote	19.044.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	26
Présents :	25	Pour :	26
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe « Eau » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	350 291.54	408 753.46	58 461.92
Section d'investissement	253 301.97	313 419.95	60 117.98
Total du budget	603 593.51	722 173.41	118 579.90

45	Budget annexe Eau – Compte administratif 2018 – Approbation et vote	19.045.1
-----------	--	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe « Eau » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **58 461.92 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **0 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 58 461.92 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **60 117.98 €**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à hauteur de **0 €**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à 60 117.98 €.

Le résultat des restes à réaliser 2018 est de **-173 214.16 €**.

46	Budget annexe Eau – Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.046.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	26
Présents :	25	Pour :	26
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe « Eau », en 2018, comme suit :

60 117.98 € en report d'investissement au R001.

58 461.92 € en report d'exploitation au R002.

47	Budget annexe Eau – Vote du budget primitif 2019	19.047.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	26
Présents :	25	Pour :	26
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	6

Abstentions : Charlette CHASTAN, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Robert SENAL, Maryline TUCA, Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe « Eau » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	462 733,37	462 733,37
Section d'investissement	1 268 160,63	1 268 160,63
Total du budget	1 730 894,00	1 730 894,00

48	Budget annexe GEMAPI – Compte de gestion 2018 – Approbation et vote	19.048.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe « GEMAPI » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	199 143.86	199 596.40	452.54
Total du budget	199 143.86	199 596.40	452.54

49	Budget annexe GEMAPI – Compte administratif 2018 – Approbation et vote	19.049.1
-----------	---	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe « GEMAPI » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section de fonctionnement,

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **452.54 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **0 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 452.54 €.

50	Budget annexe GEMAPI – Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.050.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe « GEMAPI », en 2018, comme suit :

452.54 € en report de fonctionnement au R002.

51	Budget annexe GEMAPI – Vote du budget primitif 2019	19.051.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe « GEMAPI » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	212 404,13	212 404,13
Total du budget	212 404,13	212 404,13

52	Budget annexe ZAE Via Europa – Compte de gestion 2018 – Approbation et vote	19.052.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités économiques « Via Europa » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	10 043 976,08	10 100 214,85	56 238,77
Section d'investissement	10 264 308,01	9 970 396,27	- 293 911,74
Total du budget	20 308 284,09	20 070 611,12	- 237 672,97

53	Budget annexe ZAE Via Europa – Compte administratif 2018 – Approbation et vote	19.053.1
-----------	---	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la zone d'activités économiques « Via Europa » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section de fonctionnement,

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **56 238,77 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **8 153,82 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 64 392,59 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **- 293 911,74 €**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à hauteur de **40 556,70 €**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à - 253 355,04 €.

Le résultat des restes à réaliser 2018 est de **0 €**.

54	Budget annexe ZAE Via Europa - Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.054.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe de la zone économique « Via Europa », en 2018, comme suit :

253 355,04 € en report d'investissement au D001.

64 392,59 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement au 1068.

55	Budget annexe ZAE Via Europa - Vote du budget primitif 2019	19.055.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe de la zone d'activités économiques « Via Europa » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	14 092 263,83	14 092 263,83
Section d'investissement	12 155 600,04	12 155 600,04
Total du budget	26 247 863,87	26 247 863,87

56	Budget annexe ZAE Peyre Plantée - Compte de gestion 2018 - Approbation et vote	19.056.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe de la zone d'activités économiques « Peyre Plantée » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	311 270,64	348 831,68	37 561,04
Section d'investissement	270 411,54	306 136,03	35 724,49
Total du budget	581 682,18	654 967,71	73 285,53

57	Budget annexe ZAE Peyre Plantée – Compte administratif 2018 – Approbation et vote	19.057.1
----	--	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la zone d'activités économiques « Peyre Plantée » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **37 561,04 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **- 43,35 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de 37 517,69 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **35 724,49 €**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à hauteur de **- 39 193,13 €**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à - 3 468,64 €.

Le résultat des restes à réaliser 2018 est de **0 €**.

58	Budget annexe ZAE Peyre Plantée - Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.058.1
----	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe de la zone économique « Peyre Plantée » en 2018, comme suit :

3 468,64 € en report d'investissement au D001.

11 049,05 € en report de fonctionnement au R002.

26 468,64 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement au 1068.

59	Budget annexe ZAE Peyre Plantée – Vote du budget primitif 2019	19.059.1
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe de la zone économique « Peyre Plantée » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	231 793,05	231 793,05
Section d'investissement	206 468,64	206 468,64
Total du budget	438 261,69	438 261,69

60	Budget annexe Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet – Compte de gestion 2018 - Approbation et vote	19.060.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe du « Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet » de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2018 par madame le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	585 953.44	578 213.85	-7 739.59
Section d'investissement	44 103.91	153 361.86	109 257.95
Total du budget	630 057.35	731 575.71	101 518.36

61	Budget annexe Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet - Compte administratif 2018 - Approbation et vote	19.061.1
-----------	---	-----------------

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	31
Présents :	24	Pour :	31
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2018 du budget annexe du « Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet » lequel peut se résumer de la manière suivante :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **-7 739.59 €**.

Le résultat reporté de N-1 s'établit à **0 €**.

Le résultat de clôture 2018 est donc de -7 739.59 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2018 s'établit à hauteur de **109 257.95 €**.

Le solde d'investissement reporté N-1 s'établit à hauteur de **-20 081.31 €**.

Le solde d'investissement 2018 final s'établit donc à 89 176.64 €.

Le résultat des restes à réaliser 2018 est de **-89 491.18 €**.

62	Budget annexe Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet - Affectation du résultat de l'exercice 2018	19.062.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2018 du budget annexe du « Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet », en 2018, comme suit :

89 176.64 € en report d'investissement au R001.

7 739.59 € en report d'exploitation reporté au R002.

63	Budget annexe Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet – Vote du budget primitif 2019	19.063.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe du « Port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	561 917.81	561 917.81
Section d'investissement	179 962.04	179 962.04
Total du budget	741 879.85	741 879.85

64	Refacturation aux budgets annexes et au budget de l'Office de tourisme La Domitienne des frais de structure	19.064.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la refacturation des fonctions ressources aux budgets annexes de « Gestion des déchets ménagers et assimilés », du « Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet », de « L'Office de tourisme La Domitienne », de « l'Eau » et de « l'Assainissement des Eaux Usées », conformément au tableau ci-après :

LIBELLE	MONTANT ARRETE AU VU DES CHARGES SUPPORTEES	MONTANTS PLAFONNES PROPOSES POUR 2019
PEDD	524 175 €	
GDMA	353 456 €	353 456 €
813	170 719 €	
PDT	196 253 €	
MDE	43 107 €	
ADS	43 107 €	
PORT	110 039 €	20 000 €
OFFICE DE TOURISME (2018)	292 033 €	292 033 €
PPQV	248 499 €	
Fon. 33 action culturelle	41 866 €	
Fonc. 70 Hab logement	28 930 €	
Fonc. 321 Bibliothèques et médiathèques	45 922 €	
fon. 42 Jeunesse	28 930 €	
Fonc. 61 Service en faveur des pers. Agées	28 930 €	
Fonc. 64 Crèches et garderies	44 991 €	
Fonc. 421 Centres de loisirs	28 930 €	
EAU ET ASSAINISSEMENT (2018)	70 000 €	70 000 €
TOTAL	1 330 960 €	735 489 €

65	Tableau des effectifs - Mise à jour	19.065.1
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le tableau des effectifs mis à jour.

66	Convention d'étude de la faune vagile dans les Biohuts installés dans le port du Chichoulet entre la Communauté de communes La Domitienne et la Société Ecocean – Autorisation de signature	19.066.2
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- autorise la venue d'une équipe de deux personnes une fois par mois, d'avril à juillet 2019, pour réaliser l'étude de la faune vagile dans les Biohuts installés dans le port du Chichoulet,
- approuve la convention d'étude entre le port du Chichoulet et Ecocean, dans le cadre d'un stage de Master, et autorise monsieur le Président à la signer,
- précise que les données qui seront collectées et analysées à l'issue de ce projet pourront être communiquées au port du Chichoulet.

67	Programme local de prévention des déchets de la Communauté de communes La Domitienne – Bilan 2018 et approbation du plan d'actions 2019	19.067.3
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- prend acte du bilan 2018 de mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets,
- adopte les objectifs et les orientations du Programme local de prévention des déchets 2019.

68	Accord de principe au projet de centre de tri Ouest Hérault	19.068.3
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil donne un accord de principe favorable au projet de centre de tri de l'Ouest Hérault et à la création de la SPL permettant de préparer les éléments juridiques, administratifs et financiers nécessaires au lancement du programme opérationnel.

69	Convention avec l'association Patrimoine et Nature pour l'organisation de l'édition 2019 de la fête de la transhumance - Autorisation de signature	19.069.3
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention avec l'association Patrimoine et Nature pour l'organisation de l'édition 2019 de la fête de la transhumance et autorise monsieur le Président à la signer,
- prend acte que le Conseil départemental de l'Hérault sera sollicité pour une demande de subvention, la plus importante possible, par l'association Patrimoine et Nature, pour la réalisation de ladite manifestation.

70	Protocole transactionnel avec la Société SADE Compagnie générale de travaux hydrauliques (CGTH) - Approbation et autorisation de signature	19.070.3
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes du protocole transactionnel entre la Communauté de communes et la société SADE CGTH,
- autorise monsieur le Président à signer le protocole transactionnel avec la société SADE CGTH décrit ci-dessus au nom et pour le compte de la Communauté de communes, engageant cette dernière à verser à la société SADE CGTH la somme de 291 052,59 euros hors taxes, soit 349 263,10 euros toutes taxes comprises.

71	Convention de prestation de service de raccordement des réseaux humides pour les postes de secours et les concessions de la plage de Vendres - Avenant n° 1 - Autorisation de signature	19.071.3
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant n° 1 à la convention de prestation de service de raccordement des réseaux humides pour les postes de secours et les concessions de la plage de Vendres et autorise monsieur le Président à la signer.

72	Appel à projets de la Région Occitanie – Collectivités pilotes pour le développement de projets d'énergie renouvelable territoriaux – Autorisation de faire acte de candidature	19.072.3
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la mise en œuvre d'une stratégie pro-active d'accompagnement et de développement des énergies renouvelables sur le territoire en partenariat avec les communes et les partenaires techniques et financiers, ainsi que la candidature de la Communauté de communes La Domitienne au présent appel à projets, conformément au plan de financement ci-après :

Nature de la dépense	Montant prévisionnel	Montant de l'aide sollicitée	
Etudes et accompagnements externes	52 400 €	70 %	36 680 €
Réalisation et animation d'un cadastre solaire, accompagnement des porteurs de projets	10 000 €		
Etude de potentiel, aide à la décision et AMO pour des installations solaires en toiture et parkings publics	20 000 €		
Analyse sociologique et animation de la concertation autour des grands projets au sol (estimation 15j*800 €)	12 000 €		
Interventions bois-énergie	400 €		
Appui à l'émergence de projets coopératifs et citoyens	10 000 €		
Animation interne	52 500 €	64%	33 600 €
70 % d'un équivalent temps plein chargé, sur 2 ans	52 500 €		
TOTAL	104 900 €	67 %	70 280 €

73	Réseau des médiathèques – Ludothèque intercommunale – Équipement mobilier et matériel initial – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD)	19.073.4
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention la plus importante possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), pour le projet d'acquisition de mobilier destiné à équiper la ludothèque intercommunale de Colombiers, pris en charge par la Communauté de communes à hauteur de 6 670 euros HT.

74	Réseau des médiathèques – Ludothèque intercommunale – Équipement mobilier et matériel initial – Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault au titre du programme bibliothèque dans le cadre d'un dossier de demande « Mobilier »	19.074.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention la plus importante possible auprès du Conseil départemental de l'Hérault, pour le projet d'acquisition de mobilier destiné à équiper la ludothèque intercommunale de Colombiers, pris en charge par la Communauté de communes à hauteur de 6 670 euros HT.

75	Réseau des médiathèques – Ludothèque intercommunale et médiathèque de Colombiers – Acquisition de collections sur tous supports – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD)	19.075.4
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention la plus importante possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), pour le projet d'acquisition de nouvelles collections et d'un fonds de jeux destinés à équiper la médiathèque et la ludothèque de Colombiers. Ces deux projets sont pris en charge par la Communauté de communes à hauteur de 5 690 euros HT pour l'acquisition des nouvelles collections et 12 500 euros HT pour l'acquisition du fonds de jeux.

76	Réseau des médiathèques – Création de services numériques aux usagers – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD)	19.076.4
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention la plus importante possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), pour le projet de développement des services numériques auprès des usagers, pris en charge par la Communauté de communes à hauteur de 16 670 euros HT.

77	Réseau des médiathèques – Création de services numériques aux usagers – Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault au titre du programme bibliothèque dans le cadre d'un dossier de demande « Informatique »	19.077.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention la plus importante possible auprès du Conseil départemental de l'Hérault, pour le projet de développement des services numériques auprès des usagers, pris en charge par la Communauté de communes à hauteur de 16 670 euros HT.

78	Réseau des médiathèques – Extension ou évolution des horaires d'ouverture – Réalisation d'un diagnostic temporel – Demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD)	19.078.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention la plus importante possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), pour la réalisation d'un diagnostic temporel qui doit être établi en 2019 en vue de l'ouverture du nouveau service intercommunal de ludothèque. Par ailleurs, ce diagnostic temporel servira à toute médiathèque du réseau de La Domitienne souhaitant mettre en place de nouveaux services et/ou entreprendre un développement de ses horaires, et notamment à la médiathèque de Colombiers, en vue de son déménagement dans de nouveaux locaux communs à ceux de la ludothèque.

79	Convention culturelle de territoire 2019 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault	19.079.4
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil sollicite l'octroi d'une subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 48 125 euros.

Ce financement portera sur 4 actions, à savoir la création de la saison culturelle de La Domitienne, le programme d'actions culturelles du réseau des médiathèques, l'éducation artistique et culturelle, et le Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne.

80	Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne 2019 – Convention cadre de partenariat avec l’Office de tourisme La Domitienne – Autorisation de signature	19.080.4
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention cadre de partenariat avec l'Office de tourisme La Domitienne dans le cadre du Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne 2019 et autorise monsieur le Président à la signer.

81	Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne 2019 – Conventions de partenariat relatives aux modalités d’organisation des manifestations – Autorisation de signature	19.081.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil autorise l'organisation du Festival InvitationS PatrimoineS en Domitienne 2019 sur le territoire de la Communauté de communes La Domitienne, et autorise monsieur le Président à signer les conventions de partenariat afférentes et leurs éventuels avenants.

82	Permis de louer – Commune de Cazouls-lès-Béziers – Délégation de la mise en œuvre et du suivi – Régime d’autorisation préalable de mise en location de logements	19.082.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil délègue à la commune de Cazouls-lès-Béziers la mise en œuvre et le suivi du régime d'autorisation préalable de mise en location de logements pour la durée du PLH, soit jusqu'à son terme, en 2021, et approuve le périmètre d'exécution du régime d'autorisation préalable de mise en location de logements.

83	Permis de louer – Commune de Maraussan – Délégation de la mise en œuvre et du suivi – Régime de déclaration de mise en location de logements	19.083.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil délègue à la commune de Maraussan la mise en œuvre et le suivi du régime de déclaration de mise en location de logements sous le régime de déclaration pour la durée du PLH, soit jusqu'à son terme, en 2021, et approuve le périmètre d'exécution du régime de déclaration de mise en location de logements.

84	Permis de louer – Commune de Vendres – Délégation de la mise en œuvre et du suivi – Régime de déclaration de mise en location de logements	19.084.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil délègue à la commune de Vendres la mise en œuvre et le suivi du régime de déclaration de mise en location de logements sous le régime de déclaration pour la durée du PLH, soit jusqu'à son terme, en 2021, et approuve le périmètre d'exécution du régime de déclaration de mise en location de logements.

85	Attribution de subventions dans le cadre de l'opération façades 2018 – 2021	19.085.4
-----------	--	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil attribue les subventions telles que présentées ci-dessous :

Nom du demandeur	Adresse de l'immeuble	Montant des travaux retenus	Taux d'aide conditionné aux revenus	Montant de la subvention estimée
M. FABEYRES SCI PAT	8 rue des écoles 34310 MONTADY	13 355 €	25 %	3 339 €

86	Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) – Convention d'objectifs relative au fonctionnement du LAEP La Bougeothèque en Domitienne entre le Conseil départemental de l'Hérault et la Communauté de communes La Domitienne – Autorisation de signature	19.086.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les termes de la convention d'objectifs relative au fonctionnement du Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) et autorise monsieur le Président à la signer, et ainsi à solliciter le Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 3 333 euros pour l'année 2019 (proratisé sur 8 mois) et 5 000 euros pour les années à venir.

87	Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) – Règlement intérieur du LAEP « La Bougeothèque en Domitienne » – Approbation et autorisation de signature	19.087.4
-----------	---	-----------------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	25	Pour :	32
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les termes du règlement intérieur du Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) «La Bougeothèque en Domitienne» et autorise monsieur le Président à le signer.

VI. FIN DE LA SEANCE

La séance est levée à 20h50.

VII. MISE A DISPOSTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le **18 AVR. 2019**

Le Président,



Alain CARALP

